N° 321 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 23 Novembre 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Trémoy)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

LA VOIX DU NORD
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 60.

Téléphone

LIRE PLUS LOIN :

La Réception du Président Kruger. — Le « Gelderland » n'est pas arrivé.

La Santé du Czar.

Les Evénements de Chine.

La Guerre au Transvaal. — Lord Roberts blessé.

La conférence de M. Brunetière

Est-ce bien *conférence* qu'il faut écrire, quand on veut parler de ce qu'a dit M. Brunetière, ces jours derniers, à l'Hippodrome de Lille ?

Le mot *prêche* caractériserait mieux, à notre idée, ce discours philosophique empreint d'une orthodoxie telle, qu'on croirait volontiers que M. Brunetière a trempé sa plume dans l'eau bénite pour l'écrire avant de le débiter.

M. Brunetière est un membre de l'Académie française, qui honore, par le talent, la docte assemblée, mais il est bien fâcheux qu'il ne sache pas se borner à prononcer des discours sous la coupole de l'Institut.

Grand abstracteur de quintessence, il a déversé en flots épais, sur la tête d'un public abasourdi, les torrents d'une éloquence effroyablement alambiquée.

Il nous a expliqué en termes peu clairs le rôle de l'apologétique et les raisons philosophiques de croire. Et comme son auditoire se composait en majeure partie d'hommes à l'esprit simple, n'ayant que des oreilles pour entendre et ne comprenant pas grand chose au *fidéisme* et au *rationalisme*, il a bien voulu condescendre à quitter les sereines hauteurs pour nous parler un peu de la devise républicaine : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Ce qu'il en a dit, c'est que la République avait emprunté ces mots aux Saintes Ecritures, et qu'ils ne sont qu'une *laïcisation* de l'idée chrétienne.

Avant le christianisme, la liberté était une chose inconnue. Les Grecs et les Romains l'ignoraient. On ne peut concevoir l'égalité en dehors de l'idée chrétienne et quant à la fraternité, elle est indivisiblement unie au christianisme qui, seul, a enseigné que tous les hommes sont frères.

M. Brunetière débite toutes ces choses sans rire. Il connaît le public spécial qui vient écouter, avec la béatitude de gens résignés à tout avaler, ces sortes de sermons faisant uniquement appel à la foi.

La liberté, où et comment l'idée chrétienne — telle qu'on la présente de nos jours, — la donne-t-elle ? Y a-t-il un asservissement comparable à celui qu'exigent des idéles, tous les gens d'église ? Grâce à eux, on n'a plus même la liberté de penser et encore moins celle de raisonner.

Il faut croire aveuglément, avoir des yeux et ne point voir ; avoir des oreilles et ne point entendre.

L'égalité ! Hélas ! trois fois hélas !

Examinez un peu la considération qu'a un moine pour un homme riche et celle qu'il accorde à un pauvre diable, et vous vous rendrez compte, par la comparaison, de la façon dont notre religieux conçoit l'égalité.

Il reste la fraternité !

Les croisades, les massacres des protestants, les tortures de l'Inquisition, tout ce que la haine a pu inventer, tout ce que la cruauté des hommes a pu concevoir s'étale en larges lettres de sang, tout au long de notre histoire nationale.

Franchement, si la devise républicaine est empruntée à l'idée chrétienne, il faut reconnaître que les prêtres ayant pour mission de la propager, en ont singulièrement modifié le caractère.

Mais M. Brunetière ne se borne pas là. Il nous dédit la foi et prétend qu'elle ne s'oppose point à la raison. « Elle nous introduit seulement dans une région plus qu'humaine, où la raison, étant humaine, n'a point d'accès. »

C'est très commode et cela évite toute espèce de discussion.

La vérité de certains dogmes a beau être contraire à la raison, on doit accepter le dogme et s'incliner avec soumission, sans avoir même le droit d'essayer de comprendre.

Ainsi pour nous, hommes à la foi relative, un plus un, plus un, égale trois. Pour l'église, un et un, plus un, égale *un*.

Quand, dans notre législation, nous nous efforcons d'atténuer la fatalité des méfaits en tenant compte de l'atavisme, l'Eglise nous fait tous naître coupables, nous rendant responsables d'une faute commise par notre père Adam.

Et M. Brunetière déclare que, malgré tout, il existe des raisons *actuelles* de croire. Nous ne comprenons plus.

Saint-Augustin disait : « Je ne croirais pas à l'Evangile, si je ne tenais compte de l'autorité de l'Eglise. »

L'autorité de l'Eglise nous paraît actuellement bien « faiblarde » pour employer l'expression dont se servait avant-hier Clovis Hugues, pour apprécier le parlementarisme de Drumont.

Elle affirme et ne se soucie jamais de prouver.

Or, c'est à celui qui affirme qu'incombe l'obligation de faire la preuve. Prouver un fait, ce n'est pas montrer qu'il s'est produit, mais qu'il n'y a pas d'autre parti raisonnable à prendre que celui d'admettre sa réalité.

L'acte de foi de M. Brunetière n'aurait pas été déplacé dans la bouche d'un capucin, aussi, on se demande comment ceux qui l'ont entendu dimanche après la messe, ne se sont pas contentés du sermon de leur curé.

Deux sermons dans la même journée ; c'est vraiment excessif.

Il est bon d'ajouter que M. Brunetière n'a rien prouvé. Et d'ailleurs, le pouvait-il ?

Il s'est tenu constamment dans les régions élevées, inaccessibles au commun des mortels et pour la plupart, les mortels de son auditoire étaient intellectuellement ce qu'il y a de plus commun.

Il n'a toutefois point voulu voir que la bible n'était plus le livre de l'humanité, la règle de tout enseignement.

Il n'a point voulu reconnaître que l'Eglise avait dû reculer devant la science. Il s'est contenté vers la fin de son prêche, de poser cette question :

« Croyons-nous ou ne croyons-nous pas que Dieu se soit incarné dans la personne de celui qui s'est dit le Fils de Dieu ? Voilà tout le problème ! Il n'y en a pas d'autre ! C'est ici qu'une fois au moins dans notre vie, tous tant que nous sommes, il nous faut répondre. Le reste suit de soi ! Et en vérité, Messieurs, comment ne serions-nous pas reconnaissants à la critique et à l'exégèse de nous avoir permis de poser la question en ces termes ? Les raisons de croire ! mais ce sont elles qui les ont pour ainsi dire dégagées de la confusion dont elles s'enveloppaient. *Unum est necessarium !* Nous n'avons à nous prononcer sur ce seul point ; et je ne dis pas davantage aujourd'hui... »

En résumé, toute la conférence de M. Brunetière se borne à nous apprendre ce que nous savions déjà : c'est que le dogme nous oblige à croire.

Il a toutefois oublié d'ajouter que personne ne nous obligeait à croire au dogme.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'ÉLECTION DU VAR

Un mensonge des nationalistes. — La candidature Louis Martin

Plusieurs journaux nationalistes dans le but d'atténuer l'échec lamentable de la candidature Grébauval, ont prétendu que le candidat radical socialiste, qui est arrivé le premier des cinq candidats républicains, avait fait des déclarations de nature à donner satisfaction aux amis du président du Conseil municipal.

C'est là un pure et simple mensonge. En voici la preuve la plus éclatante. La veille de l'ouverture du scrutin, samedi dernier, M. Louis Martin a fait afficher une proclamation dont nous détachons le passage suivant :

Citoyens,

Devant la nécessité d'opposer à la coalition nationaliste l'ensemble de toutes les forces républicaines j'ai accepté la candidature qui m'était offerte.

L'heure n'est pas aux longues déclarations.

Vous me connaissez, vous savez que ma famille a toujours été mêlée à l'œuvre démocratique de notre département ; vous n'ignorez ni mes opinions maintes fois attestées, ni les luttes que j'ai soutenues pour elles.

Enfant du Var, ayant les mêmes intérêts locaux que vous-mêmes, le souci de mes intérêts vous est une garantie de l'ardeur que j'apporterai à défendre les vôtres.

... Je me suis engagé et je tiens à confirmer cet engagement d'une manière solennelle, à me désister, si je n'arrivais pas en tête des candidats du Congrès, en faveur de celui d'entre nous, républicain antinationaliste que désignerait le Suffrage universel et à faire la plus active campagne pour lui. C'est le devoir commun. Nul n'y manquera et la défaite de la coalition nationaliste par l'union de tous les termes républicains permettra à la démocratie du Var d'inscrire une nouvelle victoire dans ses annales.

Vraiment, si les nationalistes prétendent que c'est un langage qui leur est favorable, ils ne sont pas difficiles !

PROCÉDÉS CLÉRICAUX

Le Président du Conseil menacé. — Les Congrégations jouent leurs dernières cartes.

Du *Siècle* :

On a remarqué — sans en comprendre peut-être toute la portée — les mots par lesquels M. le Président du Conseil terminait son vigoureux discours.

Tamisé sous la forme des menaces, a-t-il dit, tantôt sous celle des conseils amicaux, on m'a dit de me tenir sur mes gardes... On n'est pas innocemment que nous avons *monsieur* à certaines personnes la pointe de l'épée ; on veut nous faire sentir la pointe du stylet.

Si nous sommes bien renseignés, ce n'est pas là simplement une image.

Il est normal assurément que les hommes au *pouvoir reçoivent des lettres de menaces* : il y a toujours des fous ou des plaisantins pour se livrer à ce jeu.

Toutefois, en ces derniers temps, une constitution s'est faite place Beauvau.

Depuis que M. Waldeck-Rousseau a fait comprendre et sentir à tous — aux adversaires — que la République avait trouvé en lui un homme d'état véritable, un homme de haut vouloir et de fermes pensées, un homme, un enfin, les lettres de menaces sont devenues beaucoup plus nombreuses et même bien plus précises.

La chose en est venue à ce point qu'il a fallu s'en préoccuper. M. Lépine le sait bien. Et Paris n'est pas Rennes.

ÉCHOS & NOUVELLES

Les bateaux monstres. — La lutte épique du *Deutschland* et du *Kaiser-Wilhem* ne pouvait manquer de susciter une noble émulation parmi les armateurs des Etats-Unis. On annonce aujourd'hui qu'une Compagnie de navigation maritime du Connecticut vient de recevoir l'ordre de mettre sur chantiers deux navires qui, par leurs dimensions, seront les plus grands paquebots du monde.

Leur déplacement sera de 23,500 tonnes, soit 10,000 tonnes de plus que le *Deutschland* ; leur longueur sera de 620 pieds, leur largeur de 75, et ils seront cinq ponts diable tout à tout.

Ces monstres, qui ne coûteront pas moins de vingt-cinq millions chacun, seront chargés de faire le service entre la côte du Pacifique et les ports d'Extrême-Orient.

Ils transporteront mille passagers, et leurs soutes pourront contenir quatre mille tonnes de charbon.

LA RÉCEPTION DU Président Kruger

L'attitude de la population

Marseille, 21 novembre. — Après avoir redouté, de la part des Marseillais, les témoignages d'un enthousiasme excessif et compromettants, les amis des Boers en étaient venus à craindre, au contraire, la grève des assistants. Non pas que leurs sentiments eussent changé Marseille est fidèle ! Mais Marseille n'aime pas la pluie. Paris non plus, mais le Parisien sort cependant par tous les temps. La curiosité grandit son courage jusqu'à l'héroïsme.

Or pendant toute la nuit de lundi à mardi, il avait plu.

Si le temps ne s'était pas rétabli, la foule aurait été clairsemée. C'est été dommage, car cette foule avait fort intelligemment compris ce qu'on lui demandait.

Socialistes et nationalistes rivalisaient de bon sens et de finesse. Les socialistes, après avoir refusé d'envoyer à la Joliette, officiellement, leur municipalité, réclamaient le droit d'agir comme citoyens.

Les nationalistes s'encourageaient mutuellement à ne *manifester* que des sympathies et nullement de leurs antipathies, de façon à faire produire à la manifestation son maximum d'effet utile, avec un minimum d'inconvénients. Ce peuple est un peuple politique.

L'attente du « Gelderland »

Malgré les craintes qu'on avait conçues, le temps épouvantable que nous subissons n'a pas empêché la foule de se porter aux points où doit passer le président Kruger.

Le long de la rue de la République et sur la Canebière, les trottoirs sont encombrés. L'affluence est énorme.

Les yachts, qui sont dans le Port-Vieux, ont hissé leurs grands pavois ; les appartiennent, pour la plupart, à des personnalités locales : en tout cas tous sont Français.

Le *Gelderland* n'est pas encore signalé par la vigie de Notre-Dame et la perplexité la plus grande règne dans les groupes qui attendent.

On se demande si décidément le croiseur arrivera dans la journée.

Le docteur Leyds est parti, dès sept heures, à la rencontre du président Krüger, sur un remorqueur de la Compagnie Chambon.

Il doit monter à bord du *Gelderland* et mettre le président au courant de la réception qu'on lui prépare.

M. Eloff et sa femme sont sur un autre remorqueur avec le consul de Hollande, mais, seul, le docteur Leyds sera admis à monter sur le *Gelderland*.

Le directeur de la santé, M. Catelan, est au Priouï et il donnera la libre pratique dès que le croiseur arrivera dans nos eaux.

Les personnes présentes

Les membres du comité sont là cependant qui attendent, mais M. Thourel, président, n'est pas encore venu.

On remarque la présence de M. Grébauval et de nombreuses personnalités nationalistes ; les cinq conseillers hostiles à M. Flaissières sont venus. Ils adresseront des souhaits de bienvenue au président Kruger. M. Grébauval doit l'inviter officiellement au nom de la ville de Paris.

On remarque, en outre, le capitaine Ricardin, combattant du Transvaal, qui fut prisonnier à Sainte-Hélène, MM. Lamourdedieu, syndic des agents de change ; Hilaire, ancien président et membre du Conseil général des Bouches-du-Rhône ; Lafon, maire d'Aubagne, conseiller général ; Dupuy, président de la Ligue des patriotes de Marseille ; Deschanes, conseiller municipal de Marseille ; Maurel, maire de Gardanne ; Chamoun, conseiller d'arrondissement ; Chevillon, Carnaud, Cédenat, Antide Boyer, Michel, députés des Bouches-du-Rhône.

Le « Gelderland » n'arrive pas

Marseille, 21 novembre. — Le service sémaphorique n'a pas encore aperçu le *Gelderland*.

Dans la foule, l'impatience s'accentue. On est à peu près certain désormais que le croiseur n'arrivera pas avant l'après-midi.

Le comité vient d'en faire donner l'avis officiel aux nombreuses sociétés, qui sont sur le quai, rangées avec leurs drapeaux.

La foule se retire ; on doit se retrouver à l'hôtel Noailles, et il est probable maintenant que la réception sera remise à demain.

Marseille, 21 novembre. — Le *Guelderland* continue à ne pas être signalé.

Le guetteur sémaphorique voit à 6 milles au large et il faudra au moins trois quarts d'heure pour qu'il soit au port, à partir du moment où il paraîtra à l'horizon.

Le préfet vient d'interdire la représentation, qui devait avoir lieu ce soir à l'Alhambra, d'une pièce de M. Saint-Yves, intitulée *Libres Burgrves*.

Le temps en mer est toujours très mauvais ; il pleut à terre.

Déclaration du Comité pour l'indépendance des Boërs

Marseille, 21 novembre. — Le comité pour l'indépendance des Boers (section marseillaise) informe la population marseillaise que le retard qui s'est produit dans l'arrivée du *Gelderland*, n'est dû qu'à l'état de la mer, qui a déjà fait subir des retards considérables au *Laos*, courrier de l'Extrême-Orient et au courrier d'Alger.

Dès que le navire sera signalé, la population marseillaise en sera immédiatement avisée ; le comité espère que ces circonstances indépendantes de sa volonté ne diminueront en rien l'éclat de la réception que les Marseillais réservent à l'héroïque président Krüger.

Le comité déclare, en outre, que même dans le cas où le *Gelderland* arriverait dans l'après-midi ou dans la soirée, le débarquement ne s'effectuerait que demain matin. Par conséquent, le programme de la journée d'aujourd'hui 21, reste entier pour la journée de demain 22.

Une dépêche de Toulon signale le passage du *Gelderland* en vue du cap Bénit.

Le croiseur, à bord duquel se serait produit une avarie de machine, ne saurait donc être à Marseille avant six heures du soir.

LE GELDERLAND

Bâtiment de guerre hollandais qui ramène Krüger

DISSENTIMENTS

entre le docteur Leyds et M. Muller

Marseille, 21 novembre. — *Sous toutes réserves :*

De graves dissentiments se seraient élevés aujourd'hui à Marseille entre le docteur Leyds et M. Muller, délégué de l'Etat d'Orange.

En effet celui-ci accuserait M. Leyds de savoir l'heure à laquelle arriverait le président Krüger et de l'avoir cachée au comité, afin d'éviter toute manifestation.

Des propos très vifs auraient été échangés.

Réception remise à demain

Marseille, 21 novembre. — M. Leyds vient de déclarer que si le *Gelderland* arrivait ce soir, le président coucherait à bord, au large, et que le navire n'entrerait dans le port que demain.

M. Leyds a déclaré, en outre, que le retard était dû à la tempête.

Le programme de la réception se trouve ainsi entièrement reporté d'un jour.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Informations Politiques

Conseil de Cabinet

Paris, 21 novembre. — Les ministres, en raison de l'absence du Président de la République, se sont réunis ce matin en conseil de cabinet au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

La séance a été exclusivement consacrée à l'examen des affaires coloniales.

Le chemin de fer Sud-Oranais

Le ministre des travaux publics a été autorisé à déposer un projet de loi tendant à poursuivre l'exécution du chemin de fer Sud-Oranais jusqu'à Igli.

La question des Sucres

Paris, 21 novembre. — La réunion des sénateurs et députés des régions intéressées à la question des sucres a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Ribot.

M. Sébilne a fait un exposé de la question au cours d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Ribot, Viger, Macherès, Méline, Rose, Viseur, Pichon et Eliez-Evrard.

Il a été pris acte d'une promesse faite par le ministre de l'agriculture à la délégation des Agriculteurs du Nord que, si la France allait à la conférence internationale de Bruxelles, elle y serait représentée par un défenseur de l'industrie sucrière et agricole.

La conclusion de ce débat a été que la France pouvait aller à cette conférence internationale à la condition :

1° Que toutes les nations productrices de sucre, l'Angleterre y comprise par conséquent, y soient représentées ;

2° Que si la conférence examine la question des primes intérieures de notre pays, elle devra examiner aussi les primes intérieures ou douanières des autres nations.

La réunion a décidé, en outre, de créer un comité de défense permanente, chargé d'interviser auprès des pouvoirs publics, chaque fois que les intérêts de l'industrie sucrière seront menacés, et qui a pour mandat de la convoquer ou de la représenter au besoin.

On a été élus membres de ce comité : MM. Viger, Sébline et Macherès, sénateurs ; Ribot, Méline, Trannoy et Rose, députés.

Le bureau de la commission des douanes, devant avoir incessamment une entrevue avec le ministre des finances, au sujet de la question des sucres, la réunion a chargé son président, M. Ribot, de se joindre à ce bureau.

NOUVELLES DIVERSES

Une tempête sur mer

Oran, 21 novembre. — La nuit dernière, une violente tempête a éclaté. Le phare de la jetée Sainte-Thérèse a été emporté, et les installations de la défense mobile ont été détériorées. Des chalands ont coulé avec leur chargement de grains, de bois et de vin.

Des yachts et d'autres embarcations ont été avariés ou coulés ou ont disparu.

On estime les dégâts à 400.000 francs.

L'ouragan est général sur le littoral ouest, et, dans le département, où se sont produites de nouvelles crues et des inondations, la voie ferrée est coupée en plusieurs endroits, les routes sont impraticables et les communications postales sont interrompues.

Le ministre de la marine a reçu de commandant de la marine à Alger la dépêche suivante, qui confirme les détails donnés par les dépêches d'Oran et d'Alger :

Alger, 20 novembre. — Une très violente tempête sévit sur la côte : Oran. La balancelle *Carmen* a fait naufrage ; il y a plusieurs victimes.

L'établissement de la *Sirène*, de la défense mobile, a subi de graves dégâts. Il n'y a pas d'accidents de personnes, ni aucune avarie importante aux torpilleurs.

Le phare vert, situé à l'extrémité de la jetée, a été emporté par la mer.

Les ponts et chaussées organisent d'urgence un éclairage provisoire.

Nouveaux incidents militaires

Paris, 21 novembre. — Des incidents analogues à ceux, tout récents, de l'Ecole de Fontainebleau se sont produits dans la garnison de Melun. A la suite des grands manœuvres de la guerre a décidé plusieurs mutations parmi lesquelles celles : du capitaine Wedington du 10e hussards qui passe au 18e dragon et celle du capitaine Lhotte qui du 18e dragon passe au 33e dragon comme capitaine en second.

M. Syveton révoqué

Montpellier, 21 novembre. — La commission nommée par le conseil académique pour examiner le cas de M. Syveton qui, nommé au lycée de Nîmes, ne s'était pas rendu à son poste et avait publié des articles injurieux pour le gouvernement, avait conclu le rapport à M. Bernard, inspecteur d'académie à Nîmes, récemment à St-Etienne. MM. Dequaire et Dodu, inspecteurs d'académie, qui furent collègues de M. Syveton, l'un comme professeur à Aix et Angoulême, l'autre comme étudiant à Lyon, s'étaient récusés.

Le rapport, concluant à la révocation, resta toute la journée de mardi au rectorat à la disposition de M. Syveton, qui ne se présenta pas.

Ce matin, le conseil se réunit. M. Benoist, recteur, requit, comme délégué du ministre, la révocation.

M. Castets, doyen de la Faculté des lettres, demanda que le conseil statuât d'abord sur la question de culpabilité ; cette culpabilité fut affirmée par 24 oui contre 2 non.

Une discussion s'ouvrit sur l'application de la peine : retrait d'emploi ou révocation.

La révocation fut votée par 18 oui, contre 8 non.

LA NEIGE

Chutes abondantes. — Froid très vif

Rodez, 21 novembre. — La neige est tombée sans discontinuer pendant toute la journée d'hier et une partie de la nuit dernière à Rodez. Une couche de cinquante centimètres couvre le sol à Rodez et les parties montagneuses du département de l'Aveyron. Toutes les communications par voiture sont interrompues.

Perpignan, 21 novembre. — La neige est tombée abondamment sur une grande partie du département pendant toute la journée d'hier.

Dans la plaine du Roussillon, le vent Nord-Ouest souffle avec une violence extraordinaire, accompagne de rafales de pluie. Le froid est très vif.

Cransac, 24 novembre. — La neige a fait son apparition hier soir.

Pendant plus d'une heure, elle est tombée à gros flocons. Les montagnes des environs en sont totalement couvertes.

ECHOS JUDICIAIRES

Journal condamné

Paris, 21 novembre. — Pour diffamations répétées envers M. Destrueilles, avocat adjoint au maire du 9e arrondissement de Paris la *Cocarde* vient d'être condamnée.

Le directeur-rédacteur en chef, M. Marc Lapierre à six mois de prison et 2000 francs d'amende.

M. Laville-Leroy, rédacteur, à deux mois de prison et 1000 francs d'amende.

Enfin le gérant à 500 francs d'amende plus tous les trois solidairement à 25,000 francs de dommages-intérêts et vingt insertions.

Un procès

Intenté par le Président du Tribunal de Château-Thierry au journal de M. Mézine

Paris, 24 novembre. — Le président du Tribunal de Château-Thierry, M. Magnaud, avait rectifié une histoire erronée de la *République française*. Comme sa lettre était un peu malicieuse, le journal refusa de l'insérer. M. Magnaud a fait citer aujourd'hui le journal devant la 9e chambre.

M Magnaud, président du tribunal de Château-Thierry, a été débouté de sa demande contre la *République française*.

FAITS DIVERS

L'accident de Choisy-le-Roi

Paris, 21 novembre. — M. de Vaules, juge d'instruction, a interrogé hier l'aiguilleur Faix. Qui-ci était assisté de deux avocats, M Chaumy. L'interrogatoire, qui a duré deux heures, a porté sur des questions techniques. L'inculpé soutient qu'il n'a donné passage à l'express de Nantes qu'après s'être assuré que la voie était libre. Près de sa cabane est un instrument dit « mastrop ». C'est un cadran où se trouvent certaines inscriptions telles que *voie occupée, voie libre, voyageurs, marchandises*, ou *machines isolées, arrêtez train* etc. Or, affirme-t-il, l'aiguille était sur les mots « voie libre ».

Les consignations du magistrat vont porter sur ce point.

Il est certain que, si la déclaration de Faix est confirmée, cet aiguillement sera mis hors de cause, mais, par contre, l'aiguilleur du poste sud, qui aurait donné « voie libre », serait inculpé.

Accident au Métropolitain

Paris, 21 novembre. — La nuit dernière, au moment où le dernier train venait d'entrer en gare du Trocadéro, le « disjoncteur » a fait explosion. Par bonheur, tous les voyageurs avaient déjà quitté la station.

Le watman se trouva immédiatement entouré de flammes dans sa loge. Il se recula immédiatement dans l'intérieur de la première voiture, puis, courageusement il revint à son poste pour signaller le train sur une voie où l'on put immédiatement combattre l'incendie.

A ce moment une deuxième explosion se produisit ; les câbles s'enflammèrent et mirent le feu au parquet et aux cloisons.

Ce matin encore, les murs et le plafond de la station du Trocadéro étaient couverts d'une épaisse couche de suie.

Le trafic a été interrompu une partie de la matinée entre le Trocadéro et l'Etoile.

Une rue détruite par un incendie

50 personnes sans abri

Pont-à-Mousson, 21 novembre.— Un incendie a éclaté cette nuit à Pozerville, petite bourgade des environs.

En quelques instants toute une rue composée de baraquements en planches construits en 1870 pendant la guerre pour loger les troupes allemandes a été la proie des flammes.

Cinquante personnes sont sans abri.

Des secours ont été demandés à la Préfecture.

Grand incendie au Hâvre

Le Hâvre, 21 novembre. — Ce soir a éclaté à 5 heures 50 dans un immeuble appartenant à la banque de France sous un violent incendie.

Dans cet immeuble se trouvait les réserves des grands magasins de nouveautés du *Bé d'Argent* et le dépôt de voilerie de la maison Meriol.

Tout a été détruit.

Aucun accident de personnes.

Les pertes estimées à 250,000 francs sont couvertes par la Compagnie d'assurances *La Nationale*.

Les Grèves de Lyon

Lyon, 21 novembre. — Les pourparlers engagés entre la compagnie O. T. L. et le syndicat par l'intermédiaire du préfet n'ont pas abouti.

Aujourd'hui la compagnie ne veut aucune entente.

On espère que les négociations reprendront demain.

Il n'e circule en ville aucun tramway.

La journée a été très calme.

A L'ÉTRANGER

La santé du tsar

Diagnostic erroné

St-Pétersbourg, 21 novembre. — D'après le docteur Ehrfuher, spécialiste allemand qui a soigné le Tsar, l'Empereur est d'un tempérament peu ordinaire. Il est d'une constitution très débile et le médecin se prépare à donner à son auguste malade des remèdes destinés à stimuler l'action cardiaque, mais avant qu'il ait eu le temps d'administrer ces médicaments, une réaction se produisit d'elle-même.

L'état du malade passent d'une alternative à l'autre a pu être très cause d'une erreur du diagnostic de la part des médecins.

Le Tsarewitch

Le Tsarewitch accompagné du colonel Dashoff est arrivé à Gatchina ce matin venant de Danemark.

Un sinistre maritime

Odessa, 21 novembre. — On a reçu hier des détails sur un terrible désastre qui vient de se produire dans la mer Noire et qui a coûté la vie à pas moins de trente-neuf personnes.

Il y a quelques jours, une quarantaine de sujets turcs, hommes, femmes et enfants, désirant rentrer en Turquie sans observer les formalités usuelles de passeports, louèrent une felouque à Choroak et retinrent les services de deux bateliers pour les transporter en territoire turc.

La felouque mit à la voile par un gros temps, et bientôt elle fut assaillie par une tempête effroyable. La panique saisit les passagers en voyant l'embarcation faire eau de toutes parts. On assista à une scène horrible : les enfants furent d'abord jetés par-dessus bord pour alléger la felouque, puis les femmes. Les hommes ne tardèrent pas, ensuite, à être enlevés eux-mêmes par les vagues et, sur les quarante personnes, seul un petit garçon qui s'était cramponné désespérément au mât a survécu, et c'est lui qui a conté les détails de cette sinistre tragédie.

Tremblement de terre

A Curaçao — Terrible secousse. — Dégâts matériels

Curaçao, 21 novembre. — Un tremblement de terre vient de se produire à Curaçao.

Les murs des maisons ont été lézardés, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

La frayeur de la population a été d'autant plus grande que les tremblements de terre étaient inconnus jusqu'ici dans l'île.

EN CHINE

Soumission au vice-roi de Nankin

Londres, 21 novembre. — Le *Morning-Post* publie la dépêche suivante de Shanghaï, 20 novembre :

Tout porte à croire que le gouvernement américain se montre de moins en moins disposé à appuyer toutes les demandes des puissances en Chine. Il ne faudrait pas être surpris si, tôt ou tard, le cabinet se décidait à faire bande à part, en abandonnant ses précédents auquel, peut-être, on ne s'attend pas.

Des demandes semblent successives, mais on estime que l'heure est venue d'une action isolée de l'Amérique n'est pas encore venue.

La rebellion terminée

Londres, 21 novembre. — Les *Daily News* publient la dépêche suivante de Shanghaï, 20 novembre :

Un haut fonctionnaire a reçu une information très intéressante, qui dit que la Cour, pour avoir endoré nombre de privations et de misères à Si-Ngan-Fou, désire vivement partir de cette ville ; mais la présence du général Tung-Fouh-Siang, qui mène avec lui 16.000 soldats, rend ce départ impossible.

Les édits condamnant le prince Tuan et d'autres personnages ont eu une portée considérable ; cette fraction a perdu tout son pouvoir. Le général Tung-Fouh-Siang est actuellement